



INVITATION

LA FTI VOUS INVITE À SON ANNIVERSAIRE

*Lundi 14 novembre 2022 à partir de 16h45
Dans les locaux de BGL BNP Paribas
Luxembourg Kirchberg*

60 + 1 ANS DE LA FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS INDEPENDANTS (FTI)

SOUS LE HAUT-PATRONAGE DE SON ALTESSE ROYALE LE GRAND-DUC

FTI

FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE
DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS INDEPENDANTS
Association sans but lucratif

Lundi 14 novembre 2022 à partir de 16h45 à l'auditorium de BGL BNP Paribas

60 avenue John Fitzgerald Kennedy à Luxembourg-Kirchberg.
Plan d'accès (tram, bus, Vél'oh, parking) sur www.fti.lu

PROGRAMME

17h00

ALLOCUTION

Dr. Annik **CONZEMIUS**, Présidente FTI



17h10

LA FTI EN IMAGES ET INTERVIEWS

17h20



MESSAGES DU GOUVERNEMENT

Paulette **LENERT**, Vice-Premier Ministre, Ministre de la Santé et Ministre de la Protection des consommateurs
Sam **TANSON**, Ministre de la Justice et Ministre de la Culture



17h30

TABLE RONDE SUR LE RÔLE SOCIÉTAL DES PROFESSIONS LIBÉRALES EN EUROPE

à laquelle participeront



Jean-Yves **PIRLOT**, Vice-Président du CEPLIS
Conseil Européen des Professions Libérales

Anne **CALTEUX**, représentante de la
Commission européenne au Luxembourg



Charles **GOERENS**, Député luxembourgeois
au Parlement européen

Me Géraldine **MERSCH**, avocate



Michelle **FRIEDERICI**, architecte, urbaniste



Pierre **HURT**, Directeur OAI, Coordinateur FTI



Modération par la journaliste Nathalie **REUTER**

18h45

KEYNOTE SPEECH « L'INDÉPENDANT EST L'AVENIR DU COLLECTIF ! »

Dr Abdu **GNABA**, Sociolab



ACCOMPAGNEMENT MUSICAL

André **MERGENTHALER**

La manifestation sera suivie d'un cocktail dînatoire à partir de 19h30.

**Vu le nombre limité de places, merci de vous inscrire
sur le site www.fti.lu avant le 10 novembre 2022.**



60 + 1 ANS DE LA FTI

La **FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS INDEPENDANTS asbl (FTI)** est l'organisation faitière des ordres et associations des professions libérales au Luxembourg.

Elle a été créée le 12 juillet 1961 suite à un besoin des professions libérales de se fédérer afin de mieux pouvoir assurer leur rôle sociétal.

La FTI a été réactivée début des années 90 sous l'impulsion de l'OAI et de l'AMMD, ce qui a abouti à la modification de ses statuts le 14 avril 1997.

12 organisations professionnelles sont affiliées au sein de la FTI qui constitue une plate-forme de dialogue et un porte-parole des professions libérales.

La FTI a comme membres des organisations professionnelles dûment constituées, groupant des travailleurs intellectuels indépendants.

Ainsi, elle est l'organisation faitière des associations professionnelles des avocats, des médecins et médecins dentistes, des architectes et des ingénieurs-conseils, des experts-comptables, des notaires, des réviseurs d'entreprises, des huissiers de justice, des kinésithérapeutes, des vétérinaires, des producteurs professionnels d'assurances, des conseils en propriété industrielle et des laboratoires d'analyses médicales.

Indépendance, créativité, innovation, intégrité, compétence sont autant de facteurs clés qu'apportent les professionnels libéraux au développement durable, cohérent et équilibré de notre société.

Les 12 organisations membres de la FTI regroupent **plus de 12.000 indépendant(e)s qui emploient plus de 35.000 personnes.**

Les interventions se feront en luxembourgeois et en français.

KEYNOTE SPEAKER

Abdu Gnaba est anthropologue et philosophe. Il a consacré une étude et un livre aux entrepreneurs « L'Explorateur et le Stratège ».

Spécialiste du monde de l'entreprise, il décrypte nos motivations profondes et met du sens sur le mouvement de notre société.

Fondateur du SOCIOLAB établi en France et au Luxembourg, Visiting Professor à l'Essec Business School, Chroniqueur sur France Inter et auteur, son travail s'articule autour d'un crédo principal : l'Humain n'est rien d'autre qu'un lien.



LE RÔLE SOCIÉTAL DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Une société prospère lorsque

L'Etat – avec les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire – pose le cadre nécessaire et équitable, surtout également dans l'éducation.

La société civile donne les impulsions pour de nouveaux chemins.

Les médias libres sont attentifs.

Les artisans, commerçants et acteurs industriels peuvent déployer leur potentiel.

Des citoyens éclairés, car nous sommes tous ensemble responsables, sont accompagnés par des professions intellectuelles indépendantes.

Parce que les professions libérales s'assurent concrètement et en toute

transparence sur le terrain que nos objectifs communs soient effectivement mis en œuvre de manière durable.

Et pour cela, nous avons besoin de **plus de compréhension pour la réelle plus-value, ainsi qu'une valorisation plus juste des professions libérales.**

La qualité de vie ne peut pas être décrétee, mais elle est basée sur des valeurs communes.

Nous avons besoin de femmes et d'hommes de l'art indépendants qui, avec âme et conscience, gardent la vue d'ensemble pour nous tous.

Pierre HURT
Directeur OAI
Coordinateur FTI